

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil dix-sept, le 13 avril à 18h00, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la Maison de l'Intercommunalité, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

Étaient présents : Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs, Jacques ALEXANDRE, Denis BANDELIER, Martine BENJAMAA, Josette BESSE, Jean-Claude BOUROUH, Jacques BOUQUENEUR, Claude BRUCKERT, Jacques DEAS, Monique DINET, Roland DAMOTTE, Christine DEL PIE, Patrice DUMORTIER, Jean-Jacques DUPREZ, Gérard FESSELET, Sophie GUYON, André HELLE, Jean-Louis HOTTLET, Jean LOCATELLI, Thierry MARCJAN, Emmanuelle MARLIN, Didier MATHIEU, Robert NATALE, Cédric PERRIN, Jean RACINE, Roger SCHERRER, Claude SCHWANDER, Jean-Claude TOURNIER, Dominique TRELA, Pierre VALLAT, Bernard VIATTE **membres titulaires** et Chantal MENIGOT et Bernard CERF, **membres suppléants**.

Étaient excusés : Mesdames et Messieurs, Anissa BRIKH, Laurent BROCHET, Joseph FLEURY, Daniel FRERY, Fatima KHELIFI, Marie-Lise LHOMET, Bernard LIAIS, Pierre OSER, Frédéric ROUSSE, Bernard TENAILLON.

Avaient donné pouvoir : Mesdames et Messieurs Anissa BRIKH à Christian RAYOT, Laurent BROCHET à Didier MATHIEU, Joseph FLEURY à Chantal MENIGOT, Daniel FRERY à Roger SCHERRER, Fatima KHELIFI à Robert NATALE, Marie-Lise LHOMET à Josette BESSE, Bernard LIAIS à Jean-Claude TOURNIER, Pierre OSER à André HELLE, Frédéric ROUSSE à Cédric PERRIN, Bernard TENAILLON à Bernard CERF.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
Le 6 avril	Le 6 avril	En exercice	41
		Présents	33
		Votants	41

Il est vérifié l'existence du quorum pour les décisions et appel est fait des pouvoirs qui sont remis au Président

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents Claude SCHWANDER est désigné.

2017-03-03D Budget primitif-Budget Général

Rapporteur : Denis BANDELIER

*Vu le débat d'orientation budgétaire visé par le Conseil Communautaire du 9 mars 2017,
Vu les restes à réaliser et les différents résultats,*

Le Budget Primitif est voté par nature et par chapitre selon la réglementation de la M14 pour un Établissement Public de Coopération Intercommunale comprenant des communes de plus de 3500 habitants.

Pour mémoire, les éléments importants pris en compte pour l'élaboration du budget primitif 2017 et présentés lors du débat d'orientation budgétaire sont les suivants :

A la section de fonctionnement, en dépenses :

↳ vu le personnel affecté aux missions du service général (comptabilité, développement économique, communication, tourisme) ainsi qu'aux missions de police intercommunale et droit des sols, la mutualisation des charges de l'accueil du pôle de Grandvillars pris en charge par le budget général ainsi que les salaires des budgets eau, assainissement, OM et refacturés aux services annexes, **une somme de 2 860 000 € est à inscrire au chapitre 012.**

↳ vu le coût de fonctionnement (télécommunication, énergie, contrats de maintenance, assurances...), les contrats de prestations de service, les loyers des services techniques et service PM, les divers supports de communication (publications, catalogues et imprimés : Echo du Sud, brochures tourisme), **une somme de 753 800 € est à inscrire au chapitre 011.**

↳ vu notamment l'attribution de compensation versée aux communes, **une somme de 4 308 343 € est à inscrire au chapitre 014.**

↳ **une somme de 1 943 557 € est à inscrire au chapitre 65** (comprenant notamment service incendie, subventions de fonctionnement,...)

↳ vu les charges financières correspondant aux intérêts d'emprunts, **une somme de 167 632,83€ est à inscrire au chapitre 66.**

↳ vu les dotations aux amortissements prévues, **une somme de 370 000 € est à inscrire au chapitre 042.**

↳ **un montant de 1 038 290,98 € est à inscrire en virement à la section investissement au chapitre 023.**

A la section de fonctionnement, en recettes :

↳ vu le montant du reversement des Budgets annexes pour le remboursement des salaires pris en charge par le budget général, ainsi que le remboursement des frais de fonctionnement mutualisés du site de Grandvillars, vu la participation des communes pour le service de police intercommunale, **une somme de 2 188 600 € est à inscrire au chapitre 70.**

↳ vu les impôts et taxes, **une somme de 5 548 800 € est à inscrire au chapitre 73**

↳ vu les dotations versées de l'Etat estimées pour 2017 déduites de la perte sur nos dotations de 185 000 € de contribution au redressement des finances publiques, **une somme de 2 104 400 € est à inscrire au chapitre 74.**

↳ **Une somme de 90 000 € est à inscrire au chapitre 75** (encaissement Aires d'accueil/ subventions CAF aires d'accueil/ remboursement part agent titres restaurant)

A la section d'investissement, en dépenses :

↳ vu les restes à réaliser 2016 (1 453 075,57 €)

↳ vu notamment les actions liées à l'OCMACS, l'achat de la gare de Delle et les travaux du parking de co-voiturage et parking du Casino, **la somme de 840 200 € est à inscrire au chapitre 21.**

↳ vu l'enveloppe fonds de concours d'investissement aux communes, vu les subventions d'investissement à destination des associations et personnes de droit privé (convention TH et CG90), et la subvention à la ligne Belfort/Delle, **la somme de 676 000€ est à inscrire au chapitre 204.**

↳ vu le projet de la maison du terroir **une somme de 518 748 € est à inscrire au chapitre 23.**

↳ vu les capitaux à rembourser des emprunts, **une somme de 475 039 € est à inscrire au chapitre 16.**

vu la phase 2 du site des Forges dans le cadre de la concession, et les avances pour l'équilibre des zones, **la somme de 435 500 € est à inscrire au chapitre 27.**

A la section d'investissement, en recettes :

vu les restes à réaliser 2016 (76 941,47 €)

vu l'inscription nécessaire à l'article 1068, et vu le retour de FCTVA **la somme de 644 885,36 € est à inscrire au chapitre 10.**

vu la dotation aux amortissements, **une somme de 370 000 € est à inscrire au chapitre 040.**

Une somme de 2 500 € est à inscrire au chapitre 16 (cautionnement AAGV)

Une somme de 1 038 290,98€ est à inscrire au chapitre 021 (virement de la section de fonctionnement).

une somme de 982 000 € pour la vente de terrains et bâtiment (gare de Delle) est à inscrire en produits de cession au chapitre 024.

Ainsi, le budget 2017:

	Recettes	Dépenses	Solde
Fonctionnement	15 685 401.11 €	11 936 236.81 €	3 749 164.30 €
Investissement	4 659 562.57 €	4 659 562.57 €	0
Résultat général de l'exercice			3 749 164.30 €

Les grandes lignes du BP 2017

En fonctionnement : 11 936 236.81 € en dépenses et 15 685 401.11 € en recettes

Les principaux postes de dépenses sont :

Chap 011	Charges à caractères générales	753 800.00
Chap 012	Charges de personnel	2 860 000.00
Chap 014	Atténuation de produits	4 308 343.00
<i>Dont notamment</i>	Compensations versées aux communes	4 208 343.00
Chap 042	Amortissement	370 000.00
Chap 65	Autres charges de gestion courante	1 943 557.00
<i>Dont notamment</i>	SDIS	1 141 757.00
	Fonds de concours de solidarité	334 000.00
Chap 023	Virement à la section d'investissement	1 038 290.98
Total des dépenses de fonctionnement		11 936 236.81

Les principaux postes de recettes sont :

Chap 002	Résultat reporté (2016)	5 660 501.11
Chap 042	Amortissement de subventions	53 000.00
Chap 70	Produits des services...	2 188 600.00
<i>Dont notamment</i>	Reversement des budgets annexes (part salaires)	1 784 000.00
	Participation communes service PM	110 000.00
	Reversement des budgets annexes fonctionnement mutualisé	269 600.00
Chap 73	Impôts et taxes	5 548 800.00
Chap 74	Dotations, subventions, participations	2 104 400.00
Chap 75	Autres produits de gestion courante	90 000.00
Total des recettes de fonctionnement		15 685 401.11

En investissement : 4 659 562.57 € en dépenses et 4 659 562.57 € en recettes

Les principaux postes de dépenses sont :

Chap 040	Amortissement de subventions	53 000.00
Chap 16	Emprunts	475 039.00
Chap 204	Subventions d'équipements	676 000.00
Chap 21	Immobilisations corporelles	840 200.00
Chap 23	Immobilisations en cours	518 748.00
Chap 27	Autres immobilisations	435 500.00
Restes à réaliser 2016 dépenses		1 453 075.57
Total des dépenses d'investissement		4 659 562.57

Les principaux postes de recettes sont :

Chap 001	Résultat reporté 2016	891 248.76
Chap 021	Virement de la section de fonctionnement	1 038 290.98
Chap 024	Produits de cessions	982 000.00
Chap 040	Amortissement de subventions	370 000.00
Chap 10	Dotations et fonds divers	644 885.36
Restes à réaliser 2016 recettes		76 941.47
Total des recettes d'investissement		4 659 562.57

Le Conseil communautaire après en avoir débattu à l'unanimité des membres présents, décide :

- **d'adopter le budget primitif du budget général pour l'exercice 2017 tel que présenté.**

Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.

Et publication ou notification le 05 MAI 2017

Le Président

Le Président
Christian RAYOT

Le Président,

Le Président
Christian RAYOT

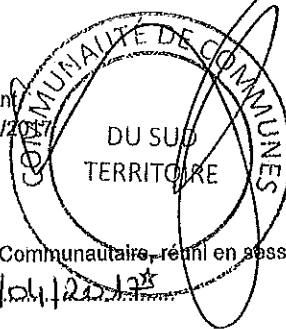
IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D2

Présenté par le Président
A Delle-Cedex, le 13/04/2017
Le Président,



Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session Ordinaire.
A Delle-Cedex, le 13/04/2017

Les membres du Conseil Communautaire,

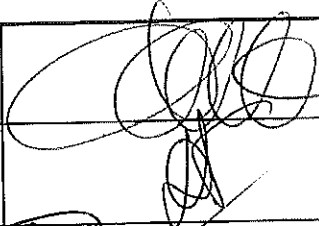
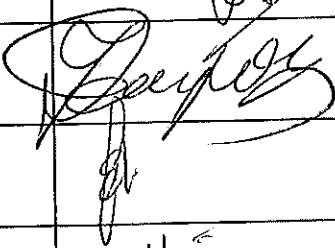
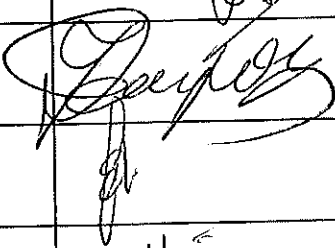
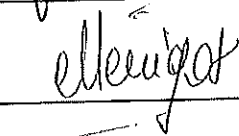
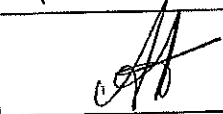
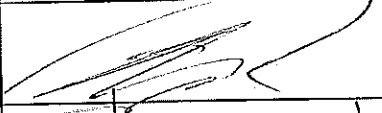
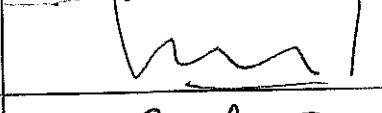
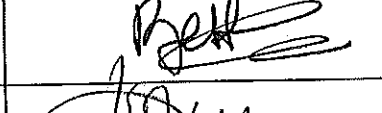
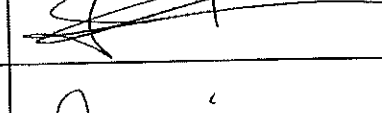
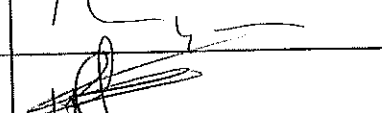
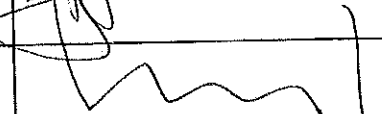
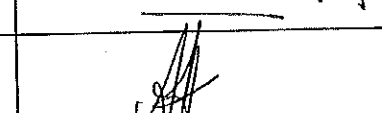
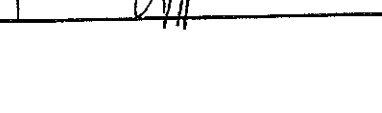
Nombre de membres en exercice : 41
Nombre de membres présents : 33
Nombre de suffrages exprimés : 44
VOTES : Pour : 44
Contre : 0
Abstention : 0

Date de convocation : 06/04/2017

Jacques ALEXANDRE	
Emmanuelle MARLIN	
Denis BANDELIER	
Martine BENJAMAA	
Josette BESSE	
Jacques BOUQUENEUR	
Jean-Claude BOUROUH	
Anissa BRICK	
Laurent BROCHET	
Claude BRUCKERT	
Roland DAMOTTE	
Jacques DEAS	
Christine DEL PIE	

IV - ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

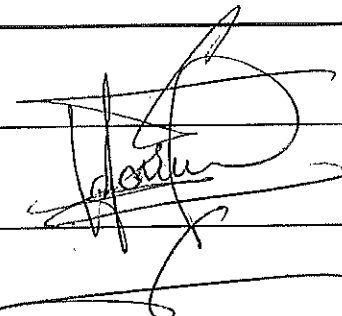
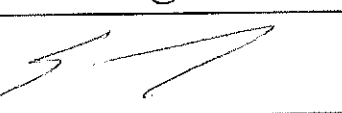
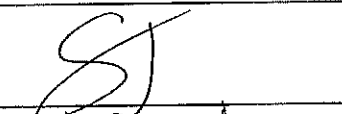
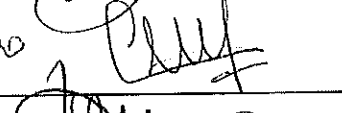
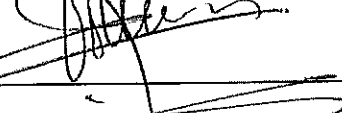
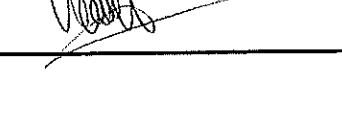
Monique DINET	
Patrice DUMORTIER	
Jean-Jacques DUPREZ	
Gérard FESSELET	
Joseph FLEURY	
Daniel FRERY	
Sophie GUYON	
André HELLE	
Jean-Louis HOTTLET	
Fatima KHELIFI	
Marie-Lise LHOMET	
Bernard LIAIS	
Jean LOCATELLI	
Thierry MARCJAN	
Didier MATHIEU	
Robert NATALE	
Pierre OSER	

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D2

Cédric PERRIN	
Jean RACINE	
Frédéric ROUSSE	
Roger SCHERRER	
Claude SCHWANDER	
Bernard TENAILLON	
Jean-Claude TOURNIER	
Dominique TRELA	
Pierre VALLAT	
Bernard VIATTE	

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le, et de la publication le

A Delle-Cedex, le

